



DU Ethique, Bien-être et Droit du cheval

En partenariat avec l'Université Paris Descartes

A l'initiative du Professeur Axel Kahn et de William Kriegel, fondateur du Haras de la Cense.

Objectifs

L'évolution des sensibilités autour du bien-être du cheval questionne les acteurs de la filière équestre, amateurs et professionnels. La place du cheval dans notre société, aujourd'hui et demain soulève des interrogations.

La condition animale devient plus largement une préoccupation toujours plus prégnante pour la société contemporaine comme en témoignent les sollicitations diverses et nombreuses adressées en permanence au législateur.

En Europe, de nouvelles normes voient régulièrement le jour autour du bien-être animal. Un foisonnement qui n'est pas toujours très lisible pour le grand public en manque de repères.

Face à ces questionnements, l'Université PARIS DESCARTES et la CENSE proposent une approche pluridisciplinaire, fondée sur l'éthique, avec un cursus original, le DU Ethique, Bien-être et Droit du cheval.

- Qu'est-ce que l'éthique ?
- De quels savoirs se nourrit la réflexion éthique ?
- Comment adopter une démarche éthique dans les pratiques équestres ?
- Comment l'éthique permet d'anticiper d'éventuelles évolutions normatives, à plus ou moins long terme ?
- Comment répondre aux questions nouvelles du grand public, néophyte, futur cavalier ou pratiquant ?

Construit autour de compétences diversifiées, le programme permet d'analyser les pratiques et d'élaborer des discours, fruits d'une réflexion éthique. Les amateurs enrichissent leurs connaissances. Les professionnels identifient des évolutions de sensibilités, pour mieux valoriser leur savoir-faire auprès de la clientèle, des institutionnels ainsi que des partenaires privés et publics.

Publics et prérequis

Sont admises à s'inscrire en vue de ce diplôme après entretien, les personnes titulaires du baccalauréat ou d'une expérience professionnelle jugée suffisante par la commission pédagogique de sélection :

- **Les professionnels des métiers du cheval** : dirigeants de structures équestres, enseignants d'équitation, formateurs de professionnels, cavaliers, éleveurs, propriétaires de chevaux, etc.
- **Les cadres et élus décideurs politiques de la filière équine** : institutions sportives, instituts techniques, maisons mères des sociétés de course, associations nationales de race, chambres d'agriculture, associations professionnelles, etc.
- **Les acteurs en activité et porteurs de projets liés au cheval** : équipementiers, créateurs de start-up, intervenants en médiation animale, etc.
- **Les amateurs** soucieux d'enrichir leur pratique, au travers d'une réflexion éthique

Equipe pédagogique

Régis Bismuth, Professeur de droit public à Sciences Po Paris / **Vincent Boureau**, Vétérinaire et président de la commission bien-être à l'AVEF / **Jean-Louis Carpentier**, Maître de conférences en droit privé à l'Université Paris Descartes / **Déborah Bardou**, Responsable juridique FFE / **Adrien Daquin**, Professeur agrégé de philosophie / **Julie Dauvillier**, Docteur vétérinaire spécialisée en médecine générale / **Francis Desbrosse**, Professeur en médecine vétérinaire / **Catherine Fauvel**, Déontologue spécialisée en éthique des affaires / **Sandrine Espeillac**, Chef de projet en normalisation à l'AFNOR / **Paul-Marie Gadot**, Directeur du département « Livrets et contrôle » de France-GALOP / **Manuel Godin**, BEES 2, Directeur technique du Haras de la Cense / **Guillaume Henry**, Directeur du Pôle équestre de Paris Turf / **David Kremer**, Professeur d'histoire du droit à l'Université Paris Descartes / **Marion Renault**, Directrice Communication et marketing de l'IFCE / **Nicolas Mathey**, Professeur de droit privé à l'Université Paris Descartes / **Armelle Renard**, Directrice de la FNC / **Hélène Roche**, Ethologiste / **Romuald De Romans**, Animalier à l'espace Rambouillet / **Catherine Tourre-Malen**, Maître de conférences HDR en sociologie à l'Université Paris-Est Créteil / **Jean Trinquier**, Professeur de sciences de l'Antiquité à l'École normale supérieure.

Les plus de la formation



- Certification inscrite au Répertoire spécifique.
- Financement possible grâce aux fonds de la formation professionnelle.
- Approche pluridisciplinaire qui croise le savoir académique porté par l'Université Paris Descartes et l'expérience reconnue des professionnels intervenant au Haras de la Cense.
- Le workshop : étude de cas, encadrée par des représentants de la filière équine.

Programme

Session 1 : Enseignements fondamentaux – *Lundi 13 et mardi 14 janvier*

- Éthique de l'animal
- Approche philosophique de la condition animale
- Institutions de la filière équine

Session 2 : Condition juridique du cheval – *Lundi 3 et mardi 4 février*

- Evolution de la condition juridique du cheval
- Soft Law : bonnes pratiques, déontologie, lobbying et réseaux d'influence
- Fondement de la condition juridique du cheval

Session 3 : Ethique des pratiques équestres – *Lundi 23 et mardi 24 mars*

- Ethologie – approche scientifique
- Ethique de l'éducation du cheval fondée sur l'éthologie
- Bien-être de l'animal et gestion de la douleur – approche vétérinaire
- Médication et gestion de la douleur - aspects juridique et règlementaire en sports équestres
- Médication et gestion de la douleur - aspects juridique et règlementaire en courses hippiques

Session 4 : Relation homme/cheval – *Lundi 18 et mardi 19 mai*

- Histoire de la relation homme/cheval
- Approche culturelle de la condition équine : littérature, représentation symbolique, spectacle...
- Ethique animale
- Fin de vie des équidés – Approche vétérinaire

Session 5 : Encadrement du bien-être du cheval – *Lundi 15 et mardi 16 juin*

- Encadrement juridique des chartes professionnelles
- Témoignage – Mise en place d'une charte professionnelle
- Sociologie du travail animal
- Normes de qualité et éthique animale

Session 6 : Aspirations sociétales confrontées aux besoins du cheval – *Lundi 12 et mardi 13 octobre*

- Sociologie des nouveaux loisirs – opportunités pour les activités équestres
- Visite d'un site de loisir, positionné autour de l'animal et de la nature : l'Espace Rambouillet
- Entraînement du cheval – approche métabolique et sanitaire

Session 7 : Ethique des activités de loisirs, liées au cheval – *Lundi 2 et mardi 3 novembre*

- Workshop :
- Quelles questions soulève l'éthique animale pour les pratiques équestres ?
- Comment présenter et communiquer sur les questions de bien-être du cheval auprès du public ?
- Anthropologie des rapports Homme / cheval.

Compétences acquises

- Comprendre les évolutions des sensibilités de la société contemporaine, pour relever les défis éthiques de notre époque.
- Analyser sa pratique et son discours grâce à l'éthologie, la médecine vétérinaire et les sciences humaines et sociales : droit, sociologie, histoire, philosophie, éthique, anthropologie.
- Valoriser son savoir-faire auprès de sa clientèle, des institutionnels ainsi que des partenaires privés et publics.



Calendrier

Janvier – novembre 2020
Hors juillet – août et septembre
7 sessions de 2 jours : lundi et mardi
1 journée de séminaire
1 session d'examen d'une journée et demie

Durée

105 heures de formation

Coût

Avec prise en charge : 3 200 €
Sans prise en charge : 3 200 €
+ Frais de dossier : 300 €

Lieux de formation

- **Haras de la Cense**
RD 988
78730 Rochefort-en-Yvelines
- **Faculté de droit**
10 avenue Pierre Larousse
92240 Malakoff

Modalités d'inscription

Candidature et inscription depuis le portail
www.scfc.parisdescartes.fr, onglet « DU – DIU »
« Candidature à un DU-DIU ».

Date de clôture des candidatures
pédagogiques : 30/10/2019

Entretien de sélection : 13/11/2019

Contact

Université Paris Descartes
www.scfc.parisdescartes.fr

Haras de la Cense – Justine Neumann
01.30.88.49.06
justine.neumann@lacense.com

Directeur du diplôme

Pr David Kremer
Université Paris Descartes
Faculté de droit



La Cense est un organisme de formation certifié conforme aux critères du Décret Qualité.

Tarifs TTC et planning au 01/09/2019 – susceptibles de modifications

www.lacense.com

